

ASSISES DEPARTEMENTALES

SAISON 2016 /2017

VENREDI 2 SEPTEMBRE 2016

Présents : LASA – LA BARBIERE – CADEREOUSSE – CARPENTRAS – CAVAILLON – CHATEAURENARD – ENTRAIGUES – ISLE SUR SORGUE – MONTFAVET – MORIERES – ORANGE – PERNES – ROGNONAS – ST BLAISE/BOLLENE – SERIGNAN – SORGUES – TARASCON – LE THOR – VEDENE.

Absents et Excusés : NYONS – PERTUIS.

Absents non Excusés : USAP – ROBION – ST REMY – SUD LUBERON.

Le Président ouvre la séance à 19h15.

La parole est laissée à l'ensemble des commissions.

LES COMMISSIONS

Commission Technique

Le Président de la Commission Technique indique que l'organisation du Comité de Vaucluse est faite pour aller de l'avant car nous sommes en constante concurrence avec d'autres comités.

La formation des joueurs est faite pour les 7 à 13 ans : une journée de pré-saison est mise en place le 17 septembre 2016 pour les entraîneurs de U11 et U13 et elle sera réalisée en collaboration avec les arbitres.

Des règles techniques pour ces catégories d'âge ont été mises en place afin qu'elles soient appliquées en championnat. Tout ceci afin de donner aux entraîneurs une meilleure qualité d'encadrement mais aussi les inciter les entraîneurs d'aller en formation et d'échanger.

4 secteurs géographiques seront mise en place pour l'organisation des tournois et ces tournois seront encadrés par les responsables de secteur. Cela permettra de créer un engouement pour les sélections à partir de 12 ans.

Mise en place d'une journée d'aide et de soutien pour les dirigeants afin d'aller vers un basket de qualité.

Pour les U11, organisation de tournois par secteurs géographiques.

Pour les U12, la première étape des sélections est le tournoi inter-comité (1^{er} tournoi à Valence fin août 2016, l'Open Grand Sud).

Mise en place d'une convention mixte 84/13 pour les enfants des sélections des clubs limitrophes.

Le camp d'été : plus de 60 enfants participent à ce camp. Souvent, on retrouve les enfants qui ont été en sélection.

Commission Sportive

Le Président de la Commission Sportive rappelle les dates des engagements pour la saison 2016-2017 en précisant qu'il est nécessaire de respecter les délais :

- Seniors : 9 septembre 2016,
- U18 : 16 septembre 2016,
- U11, U13 et U15 : 23 septembre 2016,
- U9 et U7 : 30 septembre 2016.

Le calendrier sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées. La Commission Sportive a déjà travaillé sur des formules de championnat.

Mise en place d'un championnat unique pour les U16, U17 et U18 masculin.

Question du club de Morières : est-ce que le fait d'avoir un championnat U18 change le fait qu'un U17 doit avoir un surclassement pour jouer en Seniors ?

Réponse du Président de la CDO : non.

Commission Mini Basket

La Fête du Mini-Basket se déroulera le 8 mai 2017.

Si des clubs veulent organiser des plateaux le samedi, cela est toujours possible. Le Comité de Vaucluse a pris en compte la demande de Bollène pour organiser des plateaux le dimanche après-midi, mais il faudra voir si des clubs sont intéressés.

L'organisation des plateaux se fera par secteur géographique afin de ne pas envoyer nos très jeunes basketteurs à l'autre bout du département.

Commission Féminine

Pas d'information particulière.

Commission Salles et Terrains

Le Président de la commission indique que 35 à 40% des salles sont homologuées. Pour les 60% des salles qui ne sont pas homologuées, une prise de contact avec les clubs sera faite par la Commission début novembre 2016.

Commission des Officiels

Le Président de la CDO fait un focus sur l'arbitre club : les clubs peuvent participer à l'arbitrage grâce à l'arbitre club. Ces jeunes seront arbitre-stagiaire, ils devront faire la formation e-learning et arbitrer 5 matchs. Ils deviendront arbitre club et devront effectuer encore 5 matchs pour compter pour la charte de l'arbitrage.

Question du club d'Entraigues : la formation e-learning est-elle réservée aux majeurs ?

Réponse de du Président de la CDO : pour les mineurs, il faut acheter la mallette de la FFBB.

Question du club de Montfavet : si le club a déjà la mallette de la FFBB est-ce que c'est encore valable ?

Réponse de du Président de la CDO : oui.

Le Tutorat : le tuteur est un arbitre officiel qui s'engage à aider un autre arbitre détecté comme « potentiel » désigné avec lui. Cette action est valorisée par +0,25 point sur la rencontre pour le tuteur dans la limite de 10 rencontres sur la saison.

Le parrainage : le parrain est un arbitre qui s'engage à accompagner un jeune arbitre de son club ou non et à arbitrer avec lui. La valorisation du parrain est de +0,25 point par rencontre, au-delà de 5 rencontres parrainées avec son filleul.

Question du club de Cavaillon : est-ce que le parrainage concerne l'ensemble des rencontres ou seulement les rencontres à désignation ?

Réponse de du Président de la CDO : seulement les rencontres à désignation.

Le Président de la CDO indique que seulement 20% des réussites à l'examen d'arbitre peuvent arbitrer en U18. Les autres (soit 80 %) ont eux aussi réussi leur examen d'arbitre, mais au vu de leur jeune âge, la question de pouvoir les désigner en U18 se pose. En conséquence, le Président de la CDO propose à ce qu'en U15, les arbitres soient désignés.

Il rappelle également que les indemnités d'arbitrage sont uniformisées : 23 € pour les seniors et 20 € pour les U18. Le Président de la CDO propose 15 € pour les U15.

Question du club de Cavaillon : les désignations sur les U15 ne concerneront que les U15 Elite ?

Réponse de du Président de la CDO : non, l'ensemble des U15.

Question du club de Carpentras : est-ce qu'il y aura assez d'arbitres ?

Réponse de du Président de la CDO : oui.

Question de Christophe ZUCCONI : n'est-il pas possible de mettre en place une formation accélérée sur 2 mois afin que ces arbitres puissent arbitrer en U18 ?

Réponse de du Président de la CDO : non, le but est qu'ils puissent s'améliorer et acquérir de l'expérience sur des matchs.

Question du club de Montfavet : les clubs paient la formation d'arbitres et en plus on va payer encore des désignations ?

Réponse de du Président de la CDO : l'année dernière on a baissé l'âge pour la formation d'arbitres. Il faut donc bien faire quelque chose de ces jeunes arbitres.

Question du club de Montfavet : est-ce que les arbitres U15 qui jouent en U18 pourront faire les 2 ?

Réponse de du Président de la CDO : les arbitres devront faire un choix.

RAPPEL IMPORTANT : la journée de rassemblement des arbitres et des OTM a lieu le samedi 17 septembre 2016 de 9h à 12h à Fargues au Pontet.

Commission 3x3

Le Président de la commission rappelle que le 3x3 tend à se développer. C'est toujours un projet que le 3x3 devienne discipline olympique.

Carpentras, la Barbière et Morières ont réalisé un tournoi 3x3 l'année dernière. Il est possible d'échanger avec ces clubs car cela comporte beaucoup d'avantages pour le club avec une dotation FFBB et de la Ligue de Provence.

Le dossier d'homologation est simple à remplir et la Commission 3x3 est à vos côtés pour vous aider à compléter ce document.

La séance est levée à 20h30.

LA SECRETAIRE GENERALE

Nathalie MESSANG



LE PRESIDENT

Jean BELLUCCI

